

Presse - Investors

Katrien Bohez

T +32 56 23 05 71

www.bekaert.com

Communiqué de presse

Informations réglementées

Le 11 mai 2016

Assemblée Générale des Actionnaires

- **Approbation d'un dividende brut de €0,90**
- **Approbation des nominations proposées**

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de Bekaert, qui a eu lieu aujourd'hui, s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Bert De Graeve, Président du Conseil d'Administration, et a traité principalement les sujets suivants.

L'assemblée a approuvé le bilan et le compte de résultats clôturés au 31 décembre 2015, tels qu'établis par le Conseil d'Administration, de même que l'attribution d'un dividende brut de €0,90 par action.

Le *dividend ex-date* est le 12 mai 2016. Le dividende sera payable le 17 mai 2016 par les banques suivantes: ING Belgique, Banque Degroof Petercam, BNP Paribas Fortis, KBC Banque, et Belfius Banque pour la Belgique, Société Générale pour la France, ABN-AMRO Banque pour les Pays-Bas et UBS pour la Suisse.

L'assemblée a pris connaissance du rapport annuel du Conseil d'Administration pour l'exercice 2015, et a approuvé le rapport de rémunération pour 2015. L'assemblée a donné décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leurs mandats au cours de l'exercice 2015 et a approuvé la rémunération des Administrateurs et du Commissaire.

L'assemblée a augmenté le nombre d'administrateurs de quatorze à quinze et a accepté les propositions suivantes:

- Mme Emilie van de Walle de Ghelcke et MM. Christophe Jacobs van Merlen et Henri Jean Velge sont élus administrateur pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2020;
- Mmes. Celia Baxter, Pamela Knapp et Martina Merz sont élues administrateur indépendant pour un terme de quatre ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2020;
- le mandat de commissaire de Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises est renouvelé pour un terme de trois ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019.

Lady Barbara Judge et MM François de Visscher, Bernard van de Walle de Ghelcke, Baudouin Velge et Manfred Wennemer n'étaient pas rééligibles ou n'avaient pas sollicité une réélection au Conseil.

Communiqué de presse correspondant: le 26 février 2016: [Conseil d'administration](#)

L'assemblée a - dans la mesure requise - annulé tous les strips VVPR émis par la société.

Une Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a également eu lieu aujourd'hui.

L'assemblée a prolongé les autorisations accordées au Conseil d'Administration aux effets de racheter des actions de la société et d'augmenter le capital social (capital autorisé), et a modifié les statuts en ce qui concerne l'aliénation d'actions propres.

Profil

Bekaert (www.bekaert.com) est à l'échelle mondiale leader sur ses marchés et leader technologique dans le domaine de la transformation et de revêtements de fil d'acier. En offrant de manière continue de la valeur ajoutée à nos clients de par le monde, nous nourrissons l'ambition d'être leur fournisseur préféré de produits et de solutions de fil d'acier. Bekaert (Euronext Bruxelles: BEKB) est une entreprise globale, employant presque 30 000 personnes dans le monde, ayant son siège en Belgique et réalisant un chiffre d'affaires annuel de €4,4 milliards.